



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2005-2006)
LE 13 JUIN 2006

01. RECUEILLEMENT

À 19 h 40, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02. PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 13 JUIN 2006 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M^{me} Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ABSENCES

M^{mes} Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Françoise Théoret (05)

M. Jean-Pierre Bélair (09)



No de résolution
ou annotation

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Manon Brisson, parent d'élève de l'école Jean-XXIII

Madame Brisson commente le transfert de son enfant à la Commission scolaire des Hautes-Rivières – classe « Troubles envahissants du développement » (TED).

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, mentionne qu'il s'agit fort probablement d'une dérogation territoriale et qu'il n'y a plus de place disponible pour accueillir des élèves hors territoire. On contactera M^{me} Brisson demain.

Messieurs Antoine Cloutier et Patrick Lacoste

Monsieur Lacoste, étudiant à l'école de la Magdeleine, est accompagné de quelques parents et enseignants de diverses écoles de la Commission scolaire, ainsi que de **Monsieur Antoine Cloutier**, président du conseil étudiant de l'école de la Magdeleine. Les intervenants considèrent qu'il est dans l'intérêt des élèves d'avoir des romans pour favoriser la lecture.

Monsieur Marcel Cadieux, enseignant à l'école de la Magdeleine, intervient également dans le même sens et dépose une lettre à cet effet.

Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, transmet des informations au sujet des romans et donne des explications sur la « Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes ».

Mesdames Jacynthe Faille, Marie-Andrée Grégoire et Boileau, parents, ainsi que Maxime, Christopher, Patricia Guérard et Dany Giroux, élèves sur le territoire de la Commission scolaire

Des parents, enseignants et élèves de la Commission scolaire demandent le maintien du programme GPFGA à deux groupes de l'école de la Magdeleine. Ils sont contre la fermeture d'un groupe et déposent à cet effet une lettre ayant comme objet « Maintien du programme GPFGA à deux groupes à l'école de la Magdeleine pour l'année 2006-2007 ».

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, donne des explications sur ce dossier et souligne, entre autres, que les dossiers d'élèves (GPFGA) sont revus. On va essayer de trouver des alternatives pour les élèves qui ont des besoins particuliers et il dit que des solutions intéressantes existent à l'éducation des adultes.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, membre du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine

Monsieur Laferrière veut remercier M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, pour le GPFGA et la politique des frais pour les romans.

De plus, Monsieur Laferrière revient avec la question qu'il a posée lors du conseil des commissaires du 9 mai dernier, soit sur les voyages à l'extérieur de l'école.

C.C.-2094-06-06

04. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

05. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS



No de résolution
ou annotation

- 06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2006
 - 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 16 mai 2006
 - 06.03 Reddition de comptes – Adoption
 - 06.03.01 Cadre de référence
 - 06.03.02 Objectifs spécifiques
 - 06.04 Comité ad hoc sur les outils de communication : dépôt du rapport
 - 06.05 Plan stratégique 2004-2007 : prolongation 2007-2008 - Adoption

- 07. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
 - 07.01 Politique sur les psychotropes pour le secteur des jeunes – Modifications
 - 07.02 Loisir et sport Montérégie
 - 07.02.01 Affiliation 2006-2007
 - 07.02.02 Nomination d'un délégué

- 08. SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

- 09. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 09.01 Fermeture partielle de la CSDGS – Été 2006
 - 09.02 Demande de congé à traitement différé d'une direction de centre
 - 09.03 Demande de congé sans traitement d'une direction d'école

- 10. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 Budget 2006-2007 – Article 277 de la Loi sur l'instruction publique
 - 10.01.01 Budget 2006-2007 – Présentation « PowerPoint »
 - 10.01.02 Budget 2006-2007
 - 10.01.03 Détermination du taux d'arrérage – Taxe scolaire (Article 316)
 - 10.01.04 Détermination du taux d'intérêt – Comptes recevables
 - 10.01.05 Budget de la Commission scolaire 2006-2007 – Adoption (Article 277)
 - 10.01.06 Budget des établissements 2006-2007 – Approbation (Article 276)

- 11. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 12. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
 - 12.01 Commercialisation du réseau de fibres optiques - Orientations

- 13. SERVICE DE L'INFORMATION**

- 14. FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**



No de résolution
ou annotation

15. COMITÉ DE PARENTS

16. DEMANDE D'INFORMATION

17. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Analyse et redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie
- 18.03 Communiqués de la Commission scolaire :
 - ☛ Reconnaissance 2006 du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)
 - ☛ Allocations reçues du MELS
- 18.04 Résultats scolaires des élèves aux épreuves du MELS – Juin 2005
- 18.05 Services éducatifs dispensés dans les écoles – 2006-2007
- 18.06 Révision budgétaire – coût des lignes téléphoniques
- 18.07 FCSQ : allocation et communiqué – Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 18.08 Colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ :
 - ☛ Conférence d'ouverture
 - ☛ Communiqués et texte
- 18.09 Correspondance d'un comité de parents (CSDM) – Élections scolaires
- 18.10 **Projet Option-Études – Châteauguay (ajout)**

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- 1. Vente de terrains à Sainte-Catherine**
En suivi.
- 2. Politique sur les fermetures d'écoles lors d'intempéries**
En suivi.
- 3. Fonctionnement du conseil des commissaires**
En suivi.
- 4. École Maria-Goretti**
Madame Pascale Godin, commissaire, résume la rencontre de la veille avec la ville. Elle désire que le conseil des commissaires rediscute de la possibilité de céder la bâtisse à la ville pour 1 \$ (un dollar).
- 5. Délimitation des circonscriptions électorales – Élections scolaires de novembre 2007**
En suivi.
- 6. Période de questions du public**
Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, veut que le sujet du GPFGA de l'école de la Magdeleine soit dans les suivis.
- 7. Structure administrative 2006-2007 des directions d'école et plans d'effectifs pour le secrétariat**
Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, précise qu'elle veut un « portrait complet » de la situation. Elle commente le document 05.00-b « Bilan de l'impact du nouveau plan d'effectifs du personnel de secrétariat dans les écoles » et questionne l'apport des



No de résolution
ou annotation

C.C.-2095-06-06

écoles. Diverses informations sont transmises par différents intervenants.

**06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
06.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
9 MAI 2006**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2006.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2006 soit adopté avec la correction proposée à la résolution C.C.-2077-05-06 soit de changer le mot « bref » par « complet ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2096-06-06

**06.02 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU
16 MAI 2006**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 16 mai 2006.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 16 mai 2006 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2097-06-06

No de résolution
ou annotation

06.03 REDDITION DE COMPTES – Cadre de référence & objectifs spécifiques – Adoption

CONSIDÉRANT les travaux du comité ad hoc sur les objets de reddition de comptes et le rapport joint à la présente;

CONSIDÉRANT les échanges faits au comité de pilotage du Plan stratégique et au comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

d'adopter le « Cadre de référence sur la reddition de comptes » de même que les « Objectifs spécifiques de reddition de comptes », tels que déposés sous la cote 06.03.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.04 COMITÉ AD HOC SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION : DÉPÔT DU RAPPORT

Un document est déposé « Fonctionnement du conseil des commissaires 2005-2006 – Rapport du comité ad hoc sur l'utilisation des outils de communication ».

C.C.-2098-06-06

06.05. PLAN STRATÉGIQUE 2004-2007 : PROLONGATION 2007-2008 - ADOPTION

CONSIDÉRANT le nombre de priorités à poursuivre dans le cadre des orientations et objectifs du Plan stratégique 2004-2007;

CONSIDÉRANT la démarche de reddition de comptes qui est en voie d'actualisation;

CONSIDÉRANT l'importance de réaliser pleinement l'étape concernant l'analyse organisationnelle (bilan);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de prolonger le Plan stratégique 2004-2007 pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2099-06-06

07.01 POLITIQUE SUR LES PSYCHOTROPES POUR LE SECTEUR DES JEUNES - MODIFICATIONS

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les travaux du comité ad hoc sur la politique sur les psychotropes, secteur jeunes;

CONSIDÉRANT les échanges à la séance plénière du conseil des commissaires du 18 avril 2006;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'adopter les modifications à la politique sur les psychotropes,
secteur jeunes, telle que déposée sous la cote 07.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07. **SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
07.02 **LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE**
07.02.01 **AFFILIATION 2006-2007**

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services
éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette,
commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
adhère à l'organisme « **Loisir et Sport Montérégie** »
pour l'année scolaire 2006-2007 et que les membres
du conseil des commissaires consentent à cette fin une
somme de cinquante dollars (50 \$) plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 07.02.02 **NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ – Année scolaire
2006-2007**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette,
commissaire,

que Monsieur Éric Yockell, répondant en éducation
physique à l'école Jean-Leman, soit désigné à titre de
délégué de la Commission scolaire des Grandes-
Seigneuries au sein de l'organisme « **Loisir et Sport
Montérégie** » pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08. **SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES
INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

09. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
09.01 **FERMETURE PARTIELLE DE LA CSDGS – ÉTÉ 2006**

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources
humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de
certaines fonctions et de certains pouvoirs,
lesquels prévoient qu'il appartient au
conseil des commissaires de fixer la durée
et la période de cessation totale ou partielle
des activités de la Commission scolaire
(articles 7.23 et 7.28);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

C.C.-2100-06-06

C.C.-2101-06-06

C.C.-2102-06-06



No de résolution
ou annotation

d'approuver la fermeture partielle des activités de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période du 17 juillet 2006 au 28 juillet 2006 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2103-06-06

09.02 DEMANDE DE CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ D'UNE DIRECTION DE CENTRE – Monsieur Roger Brault

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sabbatique à traitement différé par un membre du personnel cadre (article 7.17);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'autoriser un plan de congé sabbatique à traitement différé de trois (3) ans effectif à compter du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2009 à 83,34 % avec congé de six mois se situant entre le 1^{er} janvier 2009 et le 30 juin 2009 à **Monsieur Roger Brault**, directeur du Centre d'éducation des adultes de l'Accore.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2104-06-06

09.03 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE – M^{me} Lorraine Legault-Loiselle

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (article 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

d'autoriser la demande de **Madame Lorraine Legault-Loiselle**, directrice d'école primaire, d'obtenir un congé sans traitement (100 %) pour la période du 15 mars 2006 au 8 juillet 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 BUDGET 2006-2007 – ARTICLE 277 DE LA LIP

10.01.01 BUDGET 2006-2007 – PRÉSENTATION « POWERPOINT »

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le sujet à l'aide d'une présentation « PowerPoint ». Il mentionne une modification et remercie les membres de son équipe. Il répond à des questions des commissaires.

10.01.02 BUDGET 2006-2007

Un document plus complet présente l'ensemble du budget de la Commission scolaire « Budget initial 2006-2007 ».



C.C.-2105-06-06

No de résolution
ou annotation

**10.01.03 DÉTERMINATION DU TAUX D'ARRÉRAGE –
TAXE SCOLAIRE (ARTICLE 316)**

CONSIDÉRANT l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique qui dit que « La taxe scolaire porte l'intérêt au taux que fixe la Commission scolaire »;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de taxes demeure inchangé;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel est le taux moyen des autres commissions scolaires de la Montérégie;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de taxes soit maintenu à 14 % pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2106-06-06

**10.01.04 DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT –
COMPTES RECEVABLES**

CONSIDÉRANT l'article 8.2 de la règle sur les modalités de recouvrement adoptée par le conseil des commissaires le 11 avril 2006 (résolution C.C.-2054-04-06);

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel sur les comptes recevables demeure inchangé;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel est le taux moyen des autres commissions scolaires de la Montérégie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le taux d'intérêt annuel sur les comptes dus à la Commission scolaire soit fixé à 14 % pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2107-06-06

**10.01.05 BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE
2006-2007 – ADOPTION (ARTICLE 277)**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique, la



No de résolution
ou annotation

Commission scolaire des
Grandes-Seigneuries doit
adopter et transmettre au
ministre son budget de
fonctionnement,
d'investissement et de service
de la dette pour l'année scolaire
2006-2007;

ATTENDU QUE ce budget prévoit des revenus
égaux ou supérieurs aux
dépenses;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée, qui a
été utilisée pour l'établissement
de la subvention de péréquation
est établie au montant de
7 364 636 157 \$ en conformité
ave la Loi et les règles
budgétaires 2006-2007;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de
la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$
du 100 \$ d'évaluation et que ce
taux est inchangé par rapport à
l'année 2005-2006;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites
prévues par la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy,
commissaire,

que le budget de fonctionnement, d'investissement et
de service de la dette soit adopté et transmis au
ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le
taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$
d'évaluation.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 14 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 3 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-2108-06-06

**10.01.06 BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS 2006-2007 –
APPROBATION (ARTICLE 276)**

CONSIDÉRANT que l'article 95 de la Loi sur
l'instruction publique dit que le
conseil d'établissement adopte le
budget proposé par la direction de
l'établissement et le soumet à
l'approbation de la Commission
scolaire;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique dit que le budget d'un établissement doit être approuvé par la Commission scolaire et qu'il est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire 2006-2007 » (résolution C.C.-2072-04-06);

CONSIDÉRANT les « Règles de répartition des ressources » de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que les budgets des établissements sont en équilibre et respectent les règles de répartition des ressources de la Commission scolaire et ont été adoptés par le conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'approuver les budgets 2006-2007 des établissements suivants :

de la Petite-Gare (001), Émilie-Gamelin (002), Notre-Dame-Saint-Joseph (003), Saint-François-Xavier (005), Jean-XXIII (006), de la Magdeleine (007), Fernand-Seguin (012), Jean-Leman (013), Saint-Marc (014), Louis-Lafortune (018), des Cheminots (019), de l'Odyssée (021), des Timoniers (022), des Bourlingueurs-Sainte-Catherine (023), Saint-Jean (025), Piché-Dufrost (028), Vinet-Souliny (029), Jacques-Leber (030), Armand-Frappier (031), de l'Aquarelle (032), Félix-Leclerc (033), Gérin-Lajoie (038), des Trois-Sources (039), Saint-Jean-Baptiste (040), Laberge (041), Gabrielle-Roy (042), de la Rive (043), Notre-Dame-de-l'Assomption (045), Marguerite-Bourgeois (046), Saint-Jude (047), Louis-Philippe-Paré (048), Saint-Joseph à Mercier (054), Bonnier (055), Saint-René (056), Saint-Isidore-Langevin (060), Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (063), Pierre-Bédard (065), Jacques-Barclay (068), des Moussaillons (069), Saint-Édouard (071), Saint-Michel-Archange (072), Sainte-Clotilde (073), Saint-Patrice (075), Louis-Cyr (076), Daigneau (077), Saint-Bernard (079), Saint-Romain (080), du Tournant (081), Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud (085), Centre l'Accore (087), École de formation



No de résolution
ou annotation

professionnelle de Châteauguay (088), Centre
d'éducation des adultes du Goéland (090).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, et Madame Susan Tremblay, directrice générale, remercient Monsieur Marchand et son équipe.

11. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-2109-06-06

12. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 COMMERCIALISATION DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES - ORIENTATIONS

Monsieur Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et de communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT notre mission éducative;

CONSIDÉRANT les exigences de continuité de service (24 h/7 jours) que ces activités exigent;

CONSIDÉRANT que plusieurs firmes ont développé une expertise dans ce domaine;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries mette en branle le processus en vue de conclure une entente pour la commercialisation des fibres optiques excédentaires avec une firme oeuvrant dans le domaine et que la Direction générale soit mandatée pour mettre ce projet en oeuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. SERVICE DE L'INFORMATION

14. FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15. COMITÉ DE PARENTS

16. DEMANDE D'INFORMATION

17. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la directrice générale

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, commente divers dépôts de documents, soit :

☞ L'analyse et le redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie (18.02).

☞ École Clotilde-Raymond : la Fabrique de Saint-Rémi revient à la charge pour le bail emphytéotique.



No de résolution
ou annotation

- ☞ Bourses de l'ADIGECS 2006 (1 000 \$ chacun) : les boursiers sont Benoît Trudeau de l'école Louis-Cyr et Janie Ménard du Centre d'éducation des adultes de l'Accore.
- ☞ Demande d'une radio communautaire à Châteauguay (CHAI FM) : la Commission scolaire enverra une lettre d'appui.
- ☞ Processus d'affectation (confirmation) :
 - Madame Mireille Salvetti sera affectée officiellement à l'école des Timoniers à titre de directrice adjointe
 - Madame Caroline Poirier continuera d'être affectée à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond à titre de directrice adjointe à raison de trois jours par semaine et elle enseignera les deux autres jours.

Communication de la présidente

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, souligne et commente :

- ☞ Les activités et les événements (écoles ou organismes divers) :
 - Spectacle de fin d'année de l'école Émilie-Gamelin : 15 juin 2006
 - Gala méritas de l'école des Timoniers : 14 juin 2006
 - Activité ou événement du Fonds régional : 14 juin 2006
 - Assemblée générale annuelle du Carrefour jeunesse-emploi La Prairie : 19 juin 2006
 - Le gala méritas de l'école de la Magdeleine : 9 juin 2006
 - La soirée reconnaissance des élèves de l'École de formation professionnelle de Châteauguay : 10 juin 2006.
- ☞ La rencontre avec la future Chambre de commerce de La Prairie.
- ☞ Le projet « Option-études Châteauguay » (18.10);
- ☞ Le colloque sur l'adaptation scolaire (DVD disponible).

Communication diverses

Madame Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire, commente :

- ☞ La conférence de presse (concours logo comité de parents) du 1^{er} juin 2006 à l'école Pierre-Bédard.
- ☞ Le gala de l'école Pierre-Bédard du 9 juin 2006.

Madame Louise Tremblay et Monsieur Éric Allard, commissaires, donnent des informations sur le tournoi de golf de la Commission scolaire.

18. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements (aucun document)
- 18.02 Analyse et redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie
- 18.03 Communiqués de la Commission scolaire
 - ☞ Reconnaissance 2006 du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)
 - ☞ Allocations reçues du MELS
- 18.04 Résultats scolaires des élèves aux épreuves du MELS – Juin 2005
- 18.05 Services éducatifs dispensés dans les écoles – 2006-2007



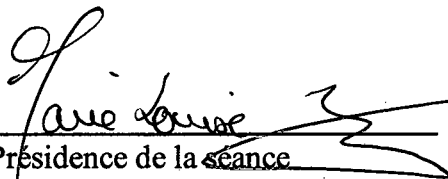
No de résolution
ou annotation

- 18.06 Révision budgétaire – coût des lignes téléphoniques
- 18.07 FCSQ : allocution et communiqué – Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- 18.08 Colloque sur l'adaptation scolaire de la FCSQ :
 - ☞ Conférence d'ouverture
 - ☞ Communiqués et texte
- 18.09 Correspondance d'un comité de parents (CSDM) – élections scolaires
- 18.10 Projet Option-études Châteauguay

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 20,

La présente séance ordinaire est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.13.02
D:\Textes\Ce\2005-2006\Procès-verbaux\13 juin 2006 - A.13.02 .doc